Aide-mémoire pour faire un signalement

Cet aide-mémoire se veut un outil d'accompagnement dans votre démarche pour faire un signalement. Il vous aidera à préciser et à recueillir le maximum de renseignements à transmettre au moment où vous communiquerez avec le DPJ.

Il n'est pas nécessaire de pouvoir répondre à l'ensemble des questions formulées ci-dessous pour faire un signalement ; celles-ci vous sont proposées **uniquement** à titre indicatif.

QUELLES SONT LES COORDONNÉES DE L'ENFANT?

	Quel est le nom de l'enfant?
	Quelle est sa date de naissance ou quel est son âge?
	Quelle est son adresse?
	Quel est son numéro de téléphone?
	Quel est le nom de sa mère?
	Quel est le nom de son père?
	Avec qui demeure l'enfant?
	Quelle école ou quel milieu de garde fréquente l'enfant?
	Y a-t-il d'autres enfants concernés par la situation?
	Si oui, quels sont leurs nom, prénom et date de naissance ou leur âge?
QUELS SONT LES FAITS QUI VOUS INQUIÈTENT?	
	Les propos ou les confidences de l'enfant
	Les gestes ou les attitudes de l'enfant ou de ses parents
	Les blessures ou les marques observées sur l'enfant
QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CES FAITS?	
	Les faits sont-ils fréquents?
	Les faits sont-ils actuels ou passés?
	Est-ce que les faits que vous rapportez se produisent depuis longtemps?
	Croyez-vous qu'il y ait un danger pour l'enfant?
	Avez-vous été témoin de ces faits?

QUELS SONT LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ DE L'ENFANT?	
Quelles conséquences croyez-vous que les faits rapportés ont sur l'enfant?	
A-t-il un handicap physique ou intellectuel?	
Comment réagit-il face à sa situation?	
A-t-il des caractéristiques personnelles (forces et limites) que vous jugez important de transmettre au DPJ?	
QUELLES SONT LA CAPACITÉ ET LA VOLONTÉ DES PARENTS FACE À LASITUATION?	
Est-ce que les parents reconnaissent la situation problématique?	
Les parents ont-ils des caractéristiques personnelles (forces et limites) ou des problèmes que vous jugez important de transmettre au DPJ (ex.: alcoolisme, toxicomanie, jeu compulsif, problèmes de santé mentale)?	
Est-ce que les parents ont tenté d'aller chercher de l'aide face à la situation?	
SAVEZ-VOUS SI DES RESSOURCES DU MILIEU VIENNENT DÉJÀ EN AIDE À L'ENFANT OU À SES PARENTS?	
Y a-t-il une personne dans l'entourage de cet enfant qui peut l'aider ou aider ses parents (famille élargie, conjoint, voisin, ami ou autres)?	
Y a-t-il des ressources qui interviennent déjà auprès de l'enfant ou de ses parents (CLSC, milieu de garde, école, organismes communautaires ou autres)?	
POUR LES SITUATIONS D'ABUS SEXUELS OU D'ABUS PHYSIQUES UNIQUEMENT	
Est-ce que vous savez qui est l'auteur présumé de l'abus (père, mère, frère, sœur, conjoint, conjointe, membre de la famille élargie, autre adulte, autre mineur)?	
Quel est le nom de l'auteur présumé de l'abus et son âge?	
Est-ce que l'enfant est toujours en contact avec cette personne?	
La police a-t-elle été avisée?	
IL PEUT ÊTRE UTILE DE NOTER LE NOM DE L'INTERVENANT DES SERVICES DE PROTECTION DU CENTRE INTÉGRÉ AVEC LEQUEL VOUS AVEZ COMMUNIQUÉ.	

Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant.